Cinquantième année. - N ° 227 A 21 et 22 novembre 2016

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1014

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

792 047 037 RCS Angers.
IN EXTENSO CENTRE OUEST.
Forme : Société anonyme à conseil d'administration.
Sigle : IECO.
Capital : 26313376 EUR.
Adresse : 8, rue Eugène Brémond, 49300 Cholet.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce - Opposition 10 jours à compter de la présente insertion au bodacc..
Commentaires : Avis de projet de fusion IN EXTENSO CENTRE OUEST Société Anonyme au capital de 26.313.376 euros Siège social : CHOLET (49300) 8, rue Eugène Brémond 792 047 037 RCS ANGERS SEREF CONSULTANTS Société par actions simplifiée au capital de 66.000 € Siège social : CHOLET (49300) 8, rue Eugène Brémond 343 119 541 RCS ANGERS ——————————————————— AVIS DE PROJET DE FUSION Suivant acte sous seing privé en date à CHOLET (49) du 27 octobre 2016, la société IN EXTENSO CENTRE OUEST et la société SEREF CONSULTANTS, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société SEREF CONSULTANTS par la société IN EXTENSO CENTRE OUEST. Aux termes de ce projet, la société SEREF CONSULTANTS ferait apport à la société IN EXTENSO CENTRE OUEST de la totalité de son actif, savoir 1.486.245,14 euros, à charge de la totalité de son passif, savoir 1.218.050,98 euros, l'apport net serait de 268.194,16 euros. La société IN EXTENSO CENTRE OUEST détenant la totalité des actions de la société SEREF CONSULTANTS, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. La différence entre la valeur nette des droits apportés (268.194,16 euros) et la valeur comptable des actions de la société SEREF CONSULTANTS (1.518.588,20 euros), savoir 1.250.394,04 euros constituera un mali technique de fusion. Etant une fusion simplifiée, cette opération n'entraine ni échange de droits sociaux ni prime de fusion. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L.236-14 et R.236-8 du Code de Commerce. Conformément aux dispositions de l'article L.236-6 du Code de Commerce, deux exemplaires originaux du projet de fusion ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'ANGERS, le 16 novembre 2016, sous le numéro 2016/A/9416 pour la société SEREF CONSULTANTS, et sous le numéro 2016/A/9415 pour la société IN EXTENSO CENTRE OUEST. Pour avis.